

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 55 (1917)  
**Heft:** 35

**Artikel:** Pour célébrer le 1er août  
**Autor:** Villemard, Ad.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-213266>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Morges de pareilles. Une vieille chanson dit même : « Quand le port est rempli de bateaux, la ville est pleine de... » Parfaitement, au temps de la célèbre *Byzantine* et de l'*Incharirable*, le port était rempli de bateaux. On en comptait une quinzaine à louer. Pour dix sous à l'heure, ceux qui n'ont pas eu la chance de tirer un bon billet dans leur vie, pouvaient louer un canot à voiles ou à rames ; pour un franc on avait une litière pour aller une journée à la pêche.

Avant nos marins, d'hier et d'aujourd'hui, le port a déjà été animé de grands bateaux : ceux de la Compagnie de navigation qui hivernaient dans ses jetées, et l'été il y en avait encore. Le *Saint-Frusquin*, le plus beau yacht qui fut sur le Léman, a séjourné plusieurs fois dans notre vivant port. Derrière l'église nous avons eu l'*Ariel*, parvenu à une extrême vieillesse, et dont la machinerie démontée servit à actionner la tannerie. Un canot conserve actuellement son vieux nom. M. Revillod, dans son port de la Moraine, à St-Prix, possédait un superbe bateau de plaisance, et nous avions déjà le bateau à hélices qui devait faire du 50 à l'heure. Le *Raoul Pictet* marchait même à une telle allure qu'un soir en rentrant dans le port, piloté par l'Amiral, il passa par dessus le quai pour entrer directement dans la Douane, prévoyant que l'on pourrait utiliser ce local pour y garer des bateaux en hiver.

A part l'invention du célèbre professeur de Genève, première application de la vitesse sur l'eau, le port de Morges vit, avant le *Raoul* et le Club nautique, encore d'autres nouveautés. Qui se souvient de la chaise flottante de François Panchaud, professeur de gymnastique ? Son invention consistait en deux petites pirogues hermétiquement fermées, reliées entre elles et au milieu desquelles une chaise était placée. Cette élégante embarcation se manœuvrait au moyen d'une pagaie. Tout comme le Club nautique, elle eut son heure de succès, lorsqu'un coup de vaudaire vint la briser contre le port Bristlen qui suivait le chantier de Maître Brélaz, derrière l'église. Les gamins s'emparèrent des épaves ; ce fut notre premier négrier.

En passant, rappelons l'existence de nombreux « cinq ou sept tonneaux », nouveaux corsaires appareillés pour la marauderie et la rapine, la terreur des propriétaires d'espaliers des bords du lac. Pour des collégiens, la construction de ces premiers sous-marins était aussi simple que peu coûteuse. On achetait trois tonneaux à pétrole à 1 fr. 50, quelques boulons pour les boulonner entre eux, le tout orné d'une « bête » plus ou moins élégante et ouvrageée, portant des noms à faire pâlir un Peau-Rouge, et vous aviez pour dix francs un bateau pouvant faire les mille lieues sur l'Amazone ou sur la Venoge !

Une tombola fut montée il y a une dizaine d'années pour payer une yole, toute en acajou, indispensable à tout Club de l'aviron qui se respecte, et le Club de Morges eut sa yole en acajou. On la vit évoluer devant le port avec force *ho hop* criés par le barreur ; elle remporta quelques lauriers dans des régates nationales et internationales, jusqu'au jour où elle disparut dans les profondeurs de la douane, pour ne plus reparaître à la surface du Léman. Qu'est-elle devenue, cette yole, pauvre yole en acajou ?

Nous avons eu dans le port de Morges des bateaux appartenant à des comtes et à des barons authentiques, dont les titres s'élevaient au-dessus du mercantilisme et du snobisme.

Les clubs nautiques ont tous été plus prospères les uns que les autres. Depuis celui présidé par M. Gossen, de Genève, en séjour dans notre ville, il a passé bien de l'eau sous le pont de la Morges. Nos marins, équipés par ce généreux citoyen, portaient à l'époque la blouse et le pantalon de flanelle blanche, serrés au torse par la ceinture rouge ; ils étaient coiffés de l'éle-

gant beret basque, orné d'un pompon rouge ; depuis lors nous portons le tampon des détartreurs allemands. C'est plus neutral. Nos *Rouges et blancs* étaient populaires et bien connus sur toutes les rives du lac. Il y eut des clubs présidés par MM. Ed. Monay, Et. Carrard, Ch. Kräutler, F. Heysé, E. Salathé, et j'en oublie, une section de sauvetage du Léman, fondée par Louis Borgeaud, alors directeur de l'Arsenal. Tous connurent des jours de gloire et de déboires. Mais soyez sans crainte, il y aura beau temps que l'on ne parlera plus du Club nautique morgien si actif en ce moment, ni de ses exploits, que le port sera toujours là, tranquille, souriant aux grandeurs éphémères, accueillant. Ses larges jetées verront dans ses guérites à pignons pointus, une nouvelle jeunesse au pied marin, tout aussi exubérante et remuante que celle d'aujourd'hui. Une fois celle-ci casée, bien casée, une autre jeunesse viendra faire admirer par l'objet de ses rives ses biceps, son teint hâlé par le « morget », son corps brûlé et noirci par les morsures du soleil, durci par les pluies, vents et marées.

#### LO RELODZO A DJAN-FRANÇOIS

T<sub>1</sub> le matins, Marc, lo vôlet à Djan-François dévessai sè lèvâ quand lo pão tsantâvè, l'étai vè le trai z'hâore.

Onna demeindze que lo Marc étai z'u ai felhiès deni on veladzo vesin, où javâi zu un petit rigodon rappo à semessès, le s'étai aôbllia et ma fâi le nè coumeincivè à s'allâ cutsi quand noutrameorciar arreva à l'hotô.

L'avâi sonno et lo pão allâvè biustoret tsanta.

Se peinsa : « Aque ! droumetr bin on moméint, mā l'est cè tsanero dè paô !... S'ou l'ai tosâi lo cou !... sein quie n'ia pas mèche de s'etâidré onna menuta.

Et ye s'ein va dein la dzenelhire po bailli s'n'affrè à boeilan. Mâ quand l'euira, conto que lè dzenelhiès l'au crû que l'étai lo bounosé. Kâ te se mettront à sécaore lè z'ailès, que cein vo fasâi on cora ! Et pi c'etâi dâi co, co, co, co, et dâi ki, ki, ki, que cein vo fasâi bin mé dè trasi que le kikeliki dâo pão.

Djan-François sè lèva po veni vairè, avoué on chaton à la main, quinna chetta l'étai cein.

— Hé ! hè ! per lé : qu'est-te cosse ? que criè.

— L'est mè noutron maîtrè, que reponda lo Marc.

— Et que fâ-t'on quie ?

— Yarreindzo lo relodzo.

#### Pour célébrer le 1<sup>er</sup> août

V<sub>OIR</sub> la seconde lettre que nous avons reçue en réponse à notre question : « Comment célébrer le 1<sup>er</sup> août ? »

\* \* \*

« Myes par Coppet, Les Glycines, le 20 août 1917.

» Tu as bien fait, mon cher *Conteur*, d'ouvrir dans tes hospitalières colonnes une consultation sur la manière la meilleure et la plus patriotique de célébrer notre belle fête du 1<sup>er</sup> août. Je reconnaissais bien là ton amour de la patrie, de la grande comme de la petite, par quoi j'entends la vaudoise.

» Eh bien ! mon cher *Conteur*, je ne voudrais pas d'autre façon de célébrer le 1<sup>er</sup> août que la façon simple et primitive qui consiste à se réunir « en famille » à un endroit désigné, toute la population d'une cité ou d'un village, afin de voir flamber le feu.

» Ni fanfare, ni chorale, ni « productions » d'aucun genre, ni exhibition d'écoliers, car le 1<sup>er</sup> août n'est ni un jour de liesse, ni un jour de promotions ou de fête scolaire. Pas de lampions, mais quelques drapeaux aux fenêtres.

» Et qu'on fraternise autour du feu, se serrant

la main, oubliant toute division ou distinction de classe. Qu'on chante en chœur quelques beaux chants patriotiques et qu'une voix, sans effets oratoires, nous redise ce que ce jour rappelle.

» Et, le feu éteint, rentrons chacun au logis, sans bruit, dignement, en ayant supprimé ces affreux pétards qui détonnent et donnent à ce beau jour un faux air de goguette et de carnaval, après l'émuovante sonnerie des cloches.

» Voilà, mon cher *Conteur*, ma façon de penser là-dessus. Ce doit être la tienne, à peu de chose près, ou je me tromperais fort.

» Je reste ton dévoué Ad. VILLEMAR.

#### IL EN MANQUAIT

**L**'INFAILLIBILITÉ n'est pas de ce monde. Dans la liste que nous avons donnée samedi dernier, des différents établissements de bains du vieux Lausanne, nous avons, tout à fait involontairement, omis d'en indiquer quelques-uns. Deux amis du *Conteur* veulent bien nous signaler cette omission, dont nous nous excusons.

Il faut tout d'abord ajouter l'établissement de bains Mansfeld, place Chauderon, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par les immeubles de MM. Weber, liquoristes. Cet établissement, qui jouissait d'une réputation méritée, était très achalandé.

Il faut ajouter encore les bains Meylan, à la « Maison de santé », au Maupas. Cette « Maison de santé » appartenait à M. Odot, grand-père et arrière-grand-père des MM. Odot actuels. Il vendit, il y a environ soixante-dix ans, cet immeuble, en quatre lots : à M. Hirzel, alors directeur de l'Asile des aveugles ; à Mme veuve Pache-Amaron ; à Mme veuve Roussy-Oberson, et à M. Meylan. C'est donc dans le lot de celui-ci que se trouvaient les bains du Maupas précisément.

Citons enfin les bains du Tunnel, aussi buanderie, propriété de feu M. Elie Blanc, maître-gypse. Toute une génération de Lausannois doivent se souvenir encore de ces bains.

Et rappelons, pour terminer, que les bains Kræge, aujourd'hui rue Charles-Monnard, débutèrent au Grand-Chêne, n° 7.

#### LO TROMBONNE

**C**'ETAI onco dein lo temps dâi rihuës. L'ai avâi dein la musique de — — on no z'a de que faillai pas redzipeta lo nom de clliâ vela. L'est dein lo canto, c'est tot qu'on pâd deré — don, iavai dein clliâ musiqua on gaillâ que djuivè dè la trombonne. Vo sède bin, cein que lè 'na trombonne ?

L'est iena dè clliâo trombonnès qu'on avaïlè et qu'on désavallâvè ein terreint et ein busseint avoué lo bré.

On montagnard qué sè trovâvè avau on dzo dè rihuva, ve cé instrumeint et cein lo tracassivè on pou. Ye compregnâi bin quand lo trombonne s'allondzivè devant, et l'allâ derrâi lo musicien po la vairé passa dè la part delé ; mâ derrâi rien ne saillessâi. Adon ne poivè pas s'ein ravâi, et ein s'ein returneint adô tsalat, ye ruminâvè adè après cein et yo se desâi :

« Yo dâo diablio a-te cein einfatâ !

**Au bon vieux temps.** — Lu à la 4<sup>me</sup> page d'un journal fribourgeois d'il y a cinquante ans :

Restaurant de l'Hôtel des Merciers,  
à Fribourg.

Dîner à midi précis, à fr. 1.50.

Souper à 7 1/2 h. du soir, à fr. 1.—.

Les pensionnaires et les abonnés peuvent convenir d'un prix réduit par mois.

Et quelques Vaudois se rappellent encore que la cuisine y était renommée et abondante.

Que nous sommes loin de ce bon vieux temps.